« Vocational and Professional Guidance System in Andalusia. Bridges towards a quality work insertion and Lifelong Learning »

23 – 30 mars 2009 Corinne Lamontagne



Situation nationale

 L'Espagne est divisée en 17 Communautés politiquement et administrativement Autonomes (en tenant compte de la péninsule et des îles).

Population : 40.000.000 millions

Langue officielle : Espagnol (Castillan)

■ En 1978, la constitution espagnole a réorganisé les compétences en matière d'éducation de manière partagée : L'état se charge des lois de base applicables dans toutes les régions et les régions acquièrent une grande autonomie dans le développement et l'application des programmes au sein du monde éducatif et de programmes d'aide et de remise à l'emploi.



Andalousie

- L'Andalousie est la plus peuplée (8,059,431) et la seconde plus grande des 17 régions autonomes d'Espagne. Sa capitale est Séville.
- La région est divisée en 8 provinces
- En Andalousie, l'économie est basée sur :
 - L'Agriculture
 - Les services (Tourisme, vente au détail, transport)
 - La construction
 - L'Industrie



Autorité en matière d'Education

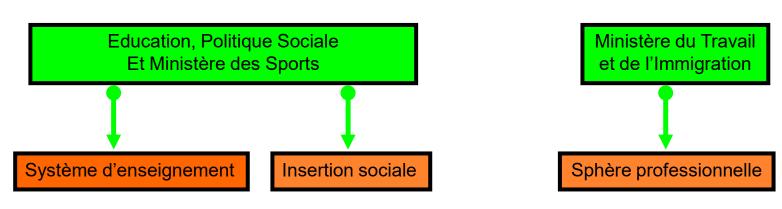
Autorité nationale en matière d'éducation : Ministère de l'Education et des Sciences

Autorité régionale : Conseil de l'Education de la Junta de Andalucía

Autorité locale : Délégation provinciale de l'Education

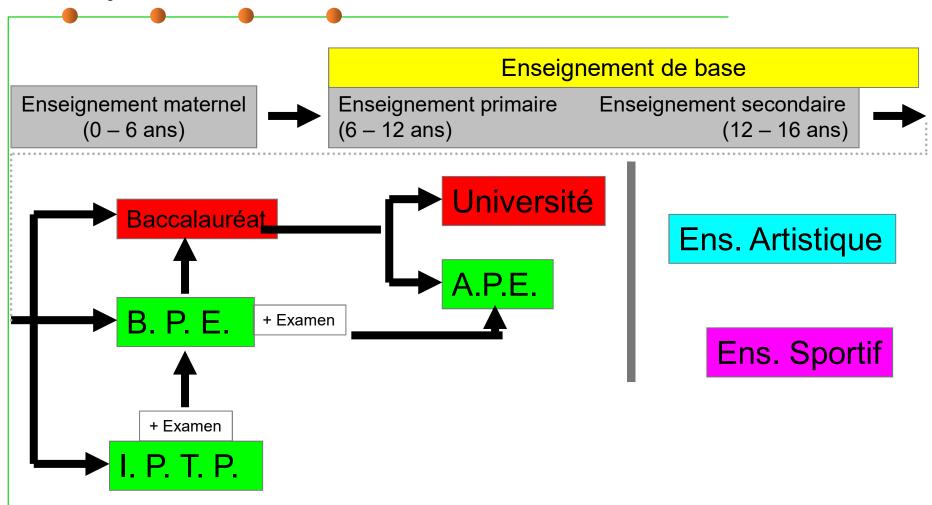
Municipalité : Mairie (responsabilité de construction des établissements d'enseignement, maintenance des bâtiments, sécurité,...)

 L'orientation est présente dans trois secteurs qui dépendent eux-mêmes de différents ministères :



SYSTEME SCOLAIRE ESPAGNOL

Source : Délégation Provinciale du Conseil de l'Education de la Junta de Andalucía



Système scolaire Espagnol

Selon le tableau qui précède :

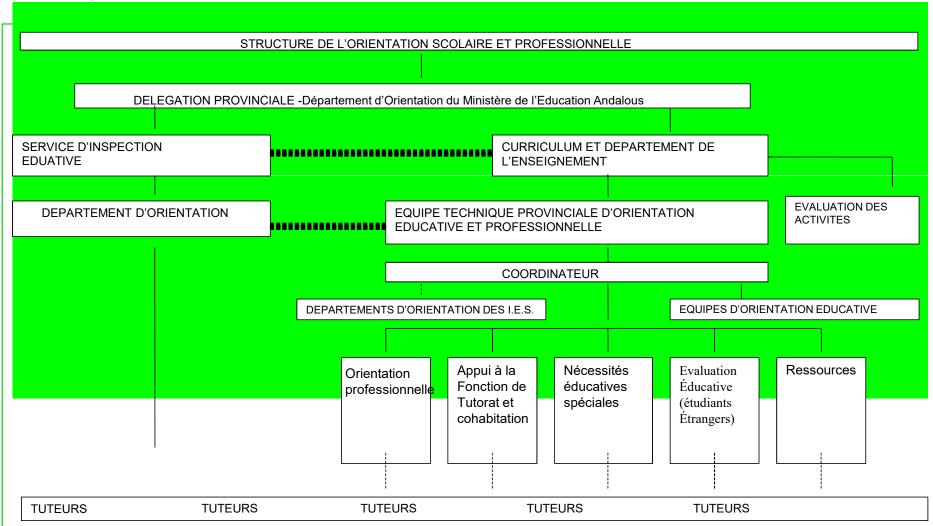
- L'enseignement maternel (entre O et 6 ans) n'est pas obligatoire et gratuit
- L'enseignement primaire (entre 6 et 12 ans) est obligatoire et gratuit
- L'enseignement secondaire (entre 12 et 16 ans) est obligatoire jusque 16 ans et gratuit

Après ce niveau, les étudiants peuvent choisir entre trois options :

- S'ils ont obtenu leur certificat d'enseignement secondaire (Baccalauréat) :
 - Ils peuvent choisir entre l'Université et les études professionnelles supérieures (A.P.E.)
 - Ils peuvent aussi continuer dans la filière d'enseignement professionnel de base (B.P.E.) après laquelle ils obtiennent un « certificat technique ». Ils peuvent ensuite passer un examen pour continuer leurs études dans la filière d'enseignement professionnel supérieur (A.P.E.) ou obtenir leur certificat d'enseignement secondaire (Baccalauréat)
- S'ils n'ont pas obtenu leur certificat d'enseignement secondaire :
 - Ils peuvent choisir la filière d'enseignement professionnel initial (I.P.T.P). Après ce cycle, ils reçoivent un « certificat professionnel » qui ne leur permet pas de continuer leurs études. Cependant, s'ils passent un examen, ils peuvent alors continuer leurs études dans la filière d'enseignement professionnel de base (B.P.E.). S'ils choisissent ensuite de continuer une deuxième année, ils peuvent alors obtenir leur certificat d'enseignement secondaire (Baccalauréat)
- L'Enseignement artistique et l'Enseignement sportif représentent d'autres possibilités plus spécifiques d'enseignement

Structure du système d'Orientation scolaire et professionnelle en Andalousie

Source : Département d'Orientation du Conseil de l'Education du Ministère de l'Education Andalous



Orientation scolaire en Andalousie

Oui sont les acteurs ?

- Dans l'enseignement maternel et primaire: principalement des professeurs qui ont aussi étudié la psychologie et la pédagogie.
 Habituellement, ils travaillent dans une équipe qui reprend aussi des enseignants pour les enseignements spécifiques, un médecin et un assistant social.
- Dans l'enseignement secondaire général et professionnel : il existe deux types de profils :
 - Les conseillers de l'école: principalement des gradués en psychologie ou en pédagogie. En Espagne, les études secondaires générale et professionnelle sont dispensées dans les mêmes établissements; le conseiller s'occupe donc de tous les étudiants de tous les niveaux d'une même école. Le conseiller aura en charge l'orientation des étudiants, le support des professeurs et la gestion de la diversité. Il existe généralement un conseiller par école.
 - Les professeurs spécialisés en formation et orientation professionnelle: donnent une guidance plus spécifique sur les études et formations professionnelles
 - Instruments et techniques en matière d'orientation professionnelle :

Méthodes:

-Entretiens individuels, travail d'équipe, Séminaires, Visites d'entreprises et d'institutions avec tous les élèves, Invités spéciaux qui viennent partager leur expérience sur différents thèmes, ...

Instruments :

- -Tests d'aptitude, d'intérêt, de personnalité, Outils d'orientation professionnels et via Internet, Livres et magazines,...
- A quels moments les élèves sont-ils pris en charge dans le cadre d'une orientation ? :
 - Chaque année académique afin de choisir leurs options pour l'année suivante
 - A la fin du cycle obligatoire (16 ans) afin de choisir leurs futures études ou une orientation professionnelle
 - A la fin de leur cycle de fin d'études secondaires générales afin de choisir leur chemin pour l'université ou pour les études professionnelles supérieures.
 - A la fin de leurs études professionnelles de base
- L'équipe technique provinciale pour l'orientation éducative et professionnelle (E.T.P.O.E.P) coordonne les activités d'orientation des équipes d'orientation et des départements d'orientation des écoles.
- **A L'Université :** Il s'agit d'un service plus récemment développé. Les personnes qui proposent les conseils d'orientation n'ont pas de profil spécifique et chaque Université est organisée différemment. L'Université « Pablo de Olavide » de Seville propose aux étudiants un programme d'accueil, un programme de tutorat et un programme de préparation aux examens.

Formation professionnelle en Andalousie

- Quelques étapes au niveau des lois :
 - Loi 8/1985, du 3 juillet régulant le droit à la formation
 - Loi 1/1990, du 3 octobre, de classification générale du système éducatif (LOGSE)
 - Loi 9/1995, du 20 novembre, concernant la participation et l'évaluation des centres docentes du gouvernement Andalous.
 - Loi 5/2002, du 19 juin, concernant les qualifications et la formation professionnelle.
- Avant l'établissement du Décret de 1995, la formation professionnelle était considérée comme un enseignement de seconde classe. Cette perception a changé depuis l'introduction du Décret de 1995 sur l'évaluation des cycles formatifs de Formation Professionnelle de la Communauté Autonome d'Andalousie.
- Offre éducative : l'offre nationale comporte 142 qualifications (110 sont répertoriées en Andalousie) et 22 profils professionnels.
- Les centres de formation pour adultes proposent des formations dans divers domaines aux demandeurs d'emploi, jeunes sans diplômes, femmes non qualifiées, émigrants,
- Un accord de coopération a été passé le 25 octobre 2005 entre la délégation provinciale de l'enseignement à Séville et la Direction provinciale du service andalous de l'emploi à Séville. Cet accord prévoit de réduire l'écart entre la méconnaissance mutuelle entre le système éducatif et le monde professionnel. Dès lors, des actions mutuelles d'orientation et d'insertion professionnelle sont organisées afin que les élèves trouvent ensuite leur place sur le marché du travail. Les adultes aussi peuvent reprendre des études dans une école professionnelle s'ils le souhaitent et peuvent alors bénéficier de programmes qui leurs permettront de s'insérer au mieux dans une nouvelle orientation ou de se perfectionner dans l'orientation déjà prise.

- Formation permanente en Andalousie
- Le système de formation permanente a débuté il y a environ 25 ans en Andalousie.
- Quelques étapes au niveau des lois :
 - Loi 196/2005, du 13 septembre, approuve le règlement des Centres de formation permanente
 - Loi 17/2007, du 10 décembre, se réfère à l'enseignement en Andalousie
- Offre éducative :
 - Formations de base
 - Préparation à l'obtention du certificat d'études de base
 - Préparation à l'accès à d'autres niveaux du système éducatif
 - Préparation à la citoyenneté active (comprend un choix de cours d'espagnol langue étrangère, de connaissance de la culture et du patrimoine andalous, de cours d'hygiène, de prévention des maladies et des risques professionnels)

Formation à l'entrepreneuriat en Andalousie

- La fondation « Red Andalucia Emprende » dépend du Conseil de l'Innovation, des sciences et de l'entreprise du Ministère de l'emploi Andalous et a été créée en Janvier 2003.
- Objectif: Aider les futurs indépendants à créer leur entreprise
- Buts:
 - Gestion d'un réseau de support pour indépendants
 - Promotion et support de la création et de la consolidation d'entreprises.
 - Promotion de la culture entrepreneuriale. Loi 17/2007, du 10 décembre, se réfère à l'enseignement en Andalousie

Services :

- Développement de projets d'études
- Locaux de développement gratuits
- Aide au développement du projet d'entreprise
- Pré-incubation de l'entreprise (6 mois pour sa définition)
- Incubation de l'entreprise (3 ans pour sa consolidation)
- Mentoring individuel, adapté aux besoins spécifiques
- Garantie de compétitivité
- Assistance technique
- Formation en gestion d'entreprise, adaptée au profil de l'indépendant
- Développement de matériel de formation
- Préparation du programme de sortie

Public :

Travailleurs, Femmes, Jeunes, Personnes handicapées, Communautés spécifiques, Personnes sans emploi depuis longtemps.

Pour la recherche

D'emploi

Orientation professionnelle en Andalousie

Dans la sphère professionnelle, on retrouve *d'un côté* les « **bureaux de l'emploi** » où des « guides techniques » aident le demandeur d'emploi à l'élaboration de son profil professionnel et à définir ses besoins de formations et lui proposent des offres d'emploi. D'un autre côté, se trouvent les bureaux d'orientation qui font partie

du réseau « **Andalucía Orienta** » et qui proposent aux demandeurs d'emploi des programmes d'évaluation de leurs compétences et de placement. Il existe 8 bureaux gouvernementaux et plusieurs bureaux partenaires. Il existe aussi d'autres bureaux qui font un travail similaire. Ils dépendent des «Unidades Técnicas de Empleo y Desarollo Local y Tecnológico* »(dans les villages) et des « Unidades de Barrio° » (dans les villes). La particularité des « Unidades de Barrio (Unités de quartiers) » est que certains de ses consultants qui travaillent avec un public précarisé se rendent dans les églises, les phone shops, les magasins, les associations de quartier, sur les places publiques, et utilisent volontiers les réseaux de quartiers et les Guides techniques

contacts avec les bureaux des SAE (offices de l'emploi) pour entrer en contact avec ce type de public.

Le conseiller effectue un accompagnement personnalisé jusqu'au moment où la personne reçoit l'information ou la solution à son problème.

Ministère du Travail et de l'Immigration Sphère professionnelle Services d'emploi Andalous Bureaux de l'emploi Orientation professionnelle "Andalucía Orienta" Unités techniques d'emploi et de développement technologique* Unités localesº

